

Quelques questions à Pierre Guette, Directeur du Centre National de Documentation sur les Toxicomanies, un lieu de rencontre, d'échanges et de recherches, éditeur et centre de formation...

Canal Psy : Quand et dans quelles circonstances est né le CNDT ?

Pierre Guette : En 1977, à la demande des pouvoirs publics de l'époque (Ministère de la Santé), le Professeur Jean BERGERET a fondé le CNDT. L'objectif d'origine était de répondre aux demandes d'informations issues du grand public concernant les conduites de dépendance aux produits illicites. L'idée forte du Professeur BERGERET pour la création du centre fut d'intégrer l'ensemble des conduites de dépendance dans le champ des conduites à risques basées sur des passage à l'acte. Ainsi le fond documentaire du CNDT s'est tourné vers une approche de la prévention primaire.

C. P. : Comment fonctionne le centre de documentation ?

P. G. : Actuellement le fond documentaire est défini de la manière suivante :

- conduites de dépendances (licites, illicites)
- sport et dopages
- toxicomanie et sida
- problématiques de banlieues et violences urbaines
- troubles du comportement (anorexie, boulimie)
- conduite à risques (suicide)

L'ensemble de ce fond couvre des

champs et des disciplines qui peuvent être très variées : psychologie, psychiatrie, sociologie, médecine, sciences juridiques, histoire, sciences économiques...

L'ensemble constitue environ 3500 ouvrages et 17000 articles en langue française ou anglaise. Le centre reçoit en abonnement environ une quarantaine de revues, principalement de santé publique. S'y adjoint un service vidéothèque d'environ 200 cassettes. Il s'agit d'une bibliothèque d'utilité universitaire, ce qui permet à tout étudiant de venir consulter et emprunter gratuitement des documents.

Le rôle de documentation du CNDT consiste aussi en la création d'outils documentaires :

- sous forme interne avec la création d'environ 70 dossiers thématiques qui permettent d'avoir un accès simplifié aux informations majeures et récentes concernant certaines données,
- sous forme externe avec la création de dossiers documentaires destinés aux documentalistes des collèges et lycées de l'Académie de Lyon.

L'ensemble de ce service documentaire est accessible sur Minitel sur le 3615 LYON2*CNDT et permet des questions/réponses et

des recherches bibliographiques. De plus le CNDT sera, courant juin 1994, rattaché au système de cablage optique du réseau Lumière (INTERNET et RENATER). L'ensemble de ses données documentaires sera branché sur le réseau et interrogeable.

C. P. : Le CNDT a aussi des activités d'éditeur, quelles sont ses publications ?

P. G. : Le CNDT a développé depuis une dizaine d'années une production documentaire à travers la création du *Bulletin de Liaison du CNDT*, revue à caractère scientifique dont le rythme est d'environ deux numéros par an, avec pour particularité d'affiner de manière alternative un numéro centré sur un pays étranger (Italie, Espagne, Allemagne, données internationales sur le Sida et prochainement un numéro sur le Québec) et un numéro centré sur un thème.

C. P. : Quelles sont les autres activités du CNDT, a-t-il par exemple une action de prévention ?

P. G. : Les autres missions du CNDT concernent les actions de recherche et de formation.

Recherche : sous l'impulsion du Professeur BERGERET, un certain nombre de recherches épidémiologiques ont pu être menées à bien, en lien avec l'Université ou

l'INSERM. Par exemple, le toxicomane et ses environnements et les ressources entre toxicomanes et mode de vie familial. Actuellement des recherches sur des actions au niveau de la politique de la ville sont menées, cela concerne l'usage des produits, l'utilisation des lieux culturels ou de loisirs par les jeunes, l'évaluation d'outils de prévention (exposition, théâtre interactif, outil documentaire...).

Formation : depuis deux ans le CNDT a créé un groupe de formateurs banlieues chargés d'analyser les diverses demandes de formation et de prévention émanant des communes. Il s'agit avant tout de partir de l'existant analysé sous forme d'observatoire ou de diagnostic puis à partir de l'identification des failles ou des problèmes, de proposer des actions de prévention diverses et originales. Nous pouvons en citer quelques-unes :

- action expérimentale d'information auprès des classes de CM2
- observatoire de la délinquance et des toxicomanies
- formation d'adultes-relais formés à animer la venue d'expositions.

L'ensemble de ces activités constitue la clef de voûte d'une politique de prévention primaire visant à l'épanouissement du sujet dans ses désirs et en lien avec la réalité et ses exigences.

Pierre Guette, Directeur du CNDT, est docteur en psychologie.

Les Publications du CNDT

Des publications en langue française entièrement consacrées aux toxicomanes licites et illicites avec une approche pluridisciplinaire.

Des publications qui veulent favoriser les échanges entre les différents partenaires concernés et contribuer ainsi à une meilleure connaissance du phénomène en France et en Europe.

Publications disponibles :

Bulletin de liaison du CNDT (100F)

- ┆ Toxicomanie et psychanalyse, n°15
- ┆ Allemagne : approche pluridisciplinaire des toxicomanies, n°16
- ┆ Formation et prévention en toxicomanies, n°17
- ┆ Le logement des jeunes vers une prévention intégrée et une politique d'insertion sociale, n°18
- ┆ Dépendance et législation, n°19

Pour les publications plus anciennes, contactez le service de documentation du CNDT.

Bulletin de liaison du CNDT - Numéros hors-série

- ┆ Actes du congrès international "Sport, toxiques et dépendances", juin 1992 (60F).
- ┆ "Sida, prévention et soins : données internationales", 1991 (150F).

Cahiers thématiques (60F)

- ┆ Toxicomanie et législation, n°1
- ┆ Toxicomanie et sida, n°2
- ┆ Politique de prévention : villes et quartiers, n°3

14, avenue berthelot
69007 LYON
Tél. 72.72.93.07.
Télécopie 78.58.27.14.

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi	de 9h à 17h
Mercredi	de 9h à 20h
Jeudi	de 9h à 17h
Vendredi	de 9h à 17h